

# *Un regard sur Saint-Genès*

*Bulletin municipal de janvier 2025*

# Le mot du Maire

*Chers Champespois, chères Champespoises,*

*Une année vient encore de s'écouler avec divers remous : politiques, climatiques... Malgré tout ceci, nous n'avons pas été trop atteints.*

*Ainsi, pour prévoir l'année nouvelle, nous devons anticiper et continuer nos travaux en cours. Nous allons continuer à améliorer et à entretenir nos réseaux d'eau et notamment, nous allons terminer le remplacement de la conduite du château d'eau jusqu'au village de Broussoux. En effet, ces tuyaux de fonte datent des années 1956/1957 et ils se trouvent, à présent, au sein d'une forêt de sapins et d'épicéas.*

*De plus, suite à l'accord du permis d'aménager, nous allons entreprendre les travaux de la quatrième tranche du lotissement des Pics.*

*L'éclairage public sera progressivement modernisé grâce au remplacement progressif des lampes existantes, étant trop énergivores, par des LEDs.*

*Nos associations contribuent toujours à la vie locale grâce aux diverses animations et nous les remercions chaleureusement.*

*Que l'année 2025 vous apporte joie et bonheur. C'est ainsi que toute l'équipe municipale vous souhaite une très bonne année et bien sûr une excellente santé.*

*Roland Perron,  
Maire de Saint-Genès-Champespe*



# Le conseil municipal

## Roland PERRON, maire

**Alain CHAUVET, premier adjoint**

Amélie CHAPEL, conseillère municipale

Odette BRASSIER, conseillère municipale

Isabelle GUITTARD, conseillère municipale

Pierre PERRON, conseiller municipal

**Bruno JUILLARD, deuxième adjoint**

Arnaud VAISSAIRE, conseiller municipal

Serge CHARBONNEL, conseiller municipal

Gérard VESSERE, conseiller municipal

Jacques MINET, conseiller municipal



*Absents sur la photo : M. Bruno JUILLARD et Mme Isabelle GUITTARD*

⇒ Les différentes commissions de la commune : <https://www.saint-genes-champespe.fr/userfile/fichier-telechargement/1690451979-commissions.pdf>

# La commune en bref ...

## Mairie :

144 rue Georges Ladevie  
63850 Saint-Genès-Champespe  
Téléphone : 04 73 22 31 84,

[mairie.stgeneschampespe@orange.fr](mailto:mairie.stgeneschampespe@orange.fr)

Site : <https://www.saint-genes-champespe.fr>

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Samedi : de 8h30 à 12h00  
*Les lundis et les jeudis après-midi sont fermés au public*

## Le pesage :

Pour la grande bascule, les clefs sont à retirer chez Corinne DOUHET-GATIGNOL ou à l'hôtel-restaurant du Midi.

Pour la bascule pèse-bétail, s'adresser à Monsieur Alain CHAUVET au 06 85 19 53 44 ou à Monsieur Bruno JUILLARD au 06 77 18 23 15.

## Agence postale communale :

Tél : 04 73 22 30 01  
ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.



## Bibliothèque

### « Le coin des Pôches » :

Tél : 04 73 22 31 05,  
[lecoindespoches@orange.fr](mailto:lecoindespoches@orange.fr)  
ouverte le mercredi et le samedi de 14h00 à 16h00.

## Pour la salle des fêtes, le gîte d'étape, le tennis et le camping :

La régisseuse pour la régie Hébergement (gîte et camping) est Madame Carine MORIN.

Pour le gîte, les réservations et les demandes d'information peuvent se faire en ligne via [gite63850@gmail.com](mailto:gite63850@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 08 48 76.

Pour le camping, les réservations et les demandes d'information peuvent se faire en ligne via [camping63850@gmail.com](mailto:camping63850@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 08 48 76.

Le site du camping :

[https://www.saint-genes-champespe.fr/camping-mairie-63-auvergne\\_fr.html](https://www.saint-genes-champespe.fr/camping-mairie-63-auvergne_fr.html)

# La communication

La commune de Saint-Genès-Champespe relaie les actualités et les informations grâce à sa station Illiwap. Il suffit de télécharger l'application « Illiwap » et de s'abonner gratuitement à la station de Saint-Genès-Champespe. N'hésitez pas à l'installer et à rejoindre nos 235 abonnés !

Si vous souhaitez publier une information de votre association ou autre, merci de nous envoyer un mail à [mairie.stgeneschampespe@orange.fr](mailto:mairie.stgeneschampespe@orange.fr) avec un texte explicatif et éventuellement une photo.

**illiwap**  
L'APPÉ QUI CHANGE LA VIE !

**Guide du citoyen**  
Suivre l'actualité de ma commune  
À DESTINATION DES CITOYENS

Saint-Genès-Champespe

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

**02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

**LES AVANTAGES !**

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Le site Internet de la commune est mis à jour très régulièrement. Vous pouvez, notamment, consulter les délibérations du conseil municipal, retrouver les démarches en ligne, découvrir les associations...

<https://www.saint-genes-champespe.fr/>



Si vous souhaitez faire paraître un article dans la presse locale, voici les coordonnées des correspondantes :

- **Correspondante « Le Semeur Hebdo » :**

Madame Lucette BOULOGNE, 3 chemin de Lamareuge, 63850 Saint-Genès-Champespe,

Tél : 04 73 22 37 55, [lucette.boulognee@orange.fr](mailto:lucette.boulognee@orange.fr)

N'hésitez pas à lui transmettre vos articles et vos publications **avant mardi matin !**

- **Correspondante « La Montagne » :**

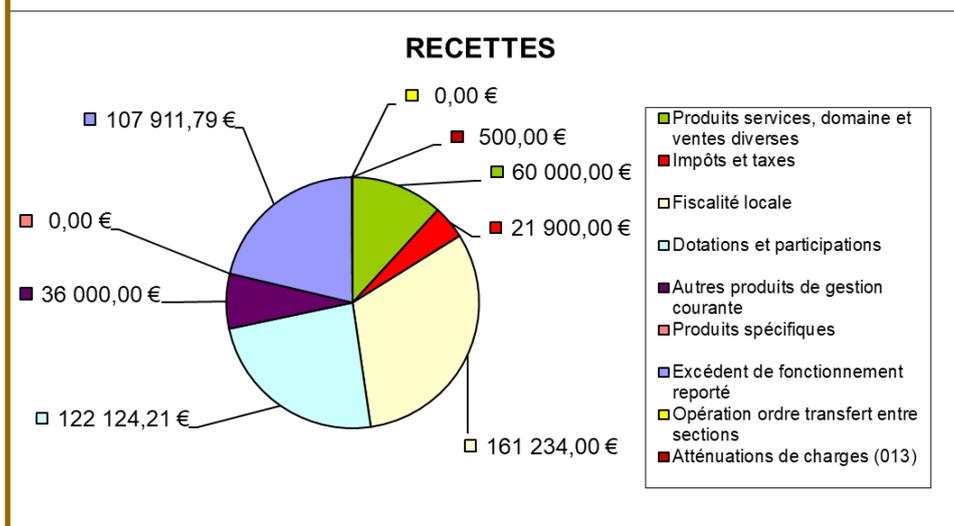
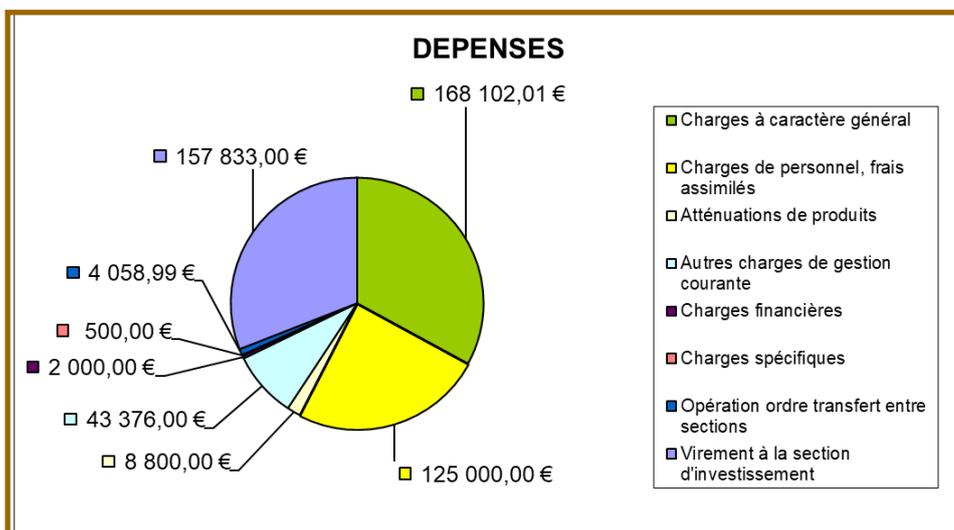
Madame Carole-Anne SERVAGNAT, Redondel, 63850 Egliseneuve d'Entraigues,

Tél : 04 63 80 91 33 ou 06 26 71 99 11, [carola.servagnat@laposte.net](mailto:carola.servagnat@laposte.net)

# Le budget primitif

## BUDGET PRIMITIF 2024 de la Commune de SAINT-GENES-CHAMPESPE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	168 102,01 €	Produits services, domaine et ventes diverses	60 000,00 €
Charges de personnel, frais assimilés	125 000,00 €	Impôts et taxes	21 900,00 €
Atténuations de produits	8 800,00 €	Fiscalité locale	161 234,00 €
Autres charges de gestion courante	43 376,00 €	Dotations et participations	122 124,21 €
Charges financières	2 000,00 €	Autres produits de gestion courante	36 000,00 €
Charges spécifiques	500,00 €	Produits spécifiques	0,00 €
Opération ordre transfert entre sections	4 058,99 €	Excédent de fonctionnement reporté	107 911,79 €
Virement à la section d'investissement	157 833,00 €	Opération ordre transfert entre sections	0,00 €
		Atténuations de charges (013)	500,00 €
	<b>509 670,00 €</b>		<b>509 670,00 €</b>

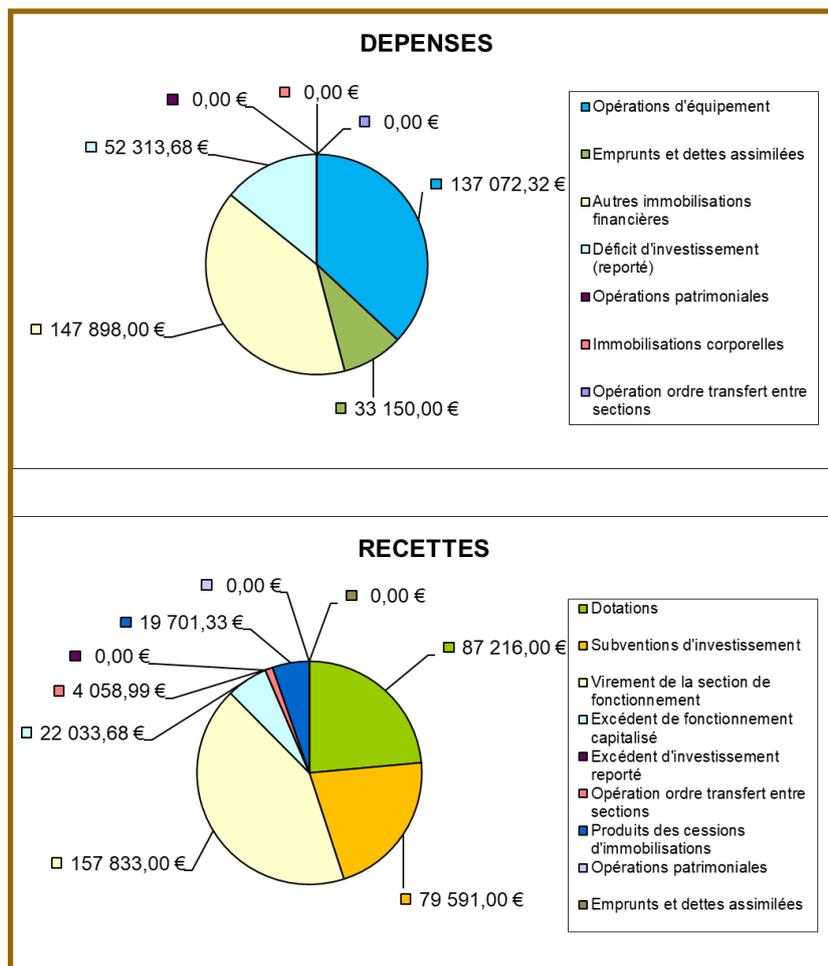


**Rappel**  
**Le taux des taxes reste inchangé :**

Taxe Foncier Bâti	36,29%
Taxe Foncier Non Bâti	53,66%
Taxe d'habitation sur résidences secondaires	12,03%

## BUDGET PRIMITIF 2024 de la Commune de SAINT-GENES-CHAMPESPE INVESTISSEMENT

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Opérations d'équipement	137 072,32 €	Dotations	87 216,00 €
Emprunts et dettes assimilées	33 150,00 €	Subventions d'investissement	79 591,00 €
Autres immobilisations financières	147 898,00 €	Virement de la section de fonctionnement	157 833,00 €
Déficit d'investissement (reporté)	52 313,68 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	22 033,68 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	Excédent d'investissement reporté	0,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €	Opération ordre transfert entre sections	4 058,99 €
Opération ordre transfert entre sections	0,00 €	Produits des cessions d'immobilisations	19 701,33 €
		Opérations patrimoniales	0,00 €
		Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
	<b>370 434,00 €</b>		<b>370 434,00 €</b>



## BUDGETS ANNEXES

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<b>Eau</b>	222 338,00 €	222 338,00 €	365 046,00 €	365 046,00 €
<b>Assainissement</b>	13 104,00 €	13 104,00 €	12 836,00 €	12 836,00 €
<b>Lotissement</b>	316 985,90 €	362 961,27 €	290 892,84 €	290 892,84 €

# Les travaux réalisés

Comme chaque année, la commune de Saint-Genès-Champespe réalise un certain nombre de travaux et d'investissements :

- L'adressage a été finalisé. Il manquait notamment certaines plaques indiquant les noms de rues ainsi que des numéros.
- L'ascenseur a été doté d'un kit GSM, transmetteur téléphonique obligatoire au sein d'un ascenseur.
- Une DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux) a été obtenue afin d'effectuer divers travaux. La toiture du garage communal va être refaite par l'entreprise de Patrick MINET. Un rideau en acier a été installé par l'entreprise d'Arnaud MOREL au garage communal.



*Avant*



*Après*

Le mur du cimetière a été réhabilité par l'entreprise de Jean MAGE.



*Avant*



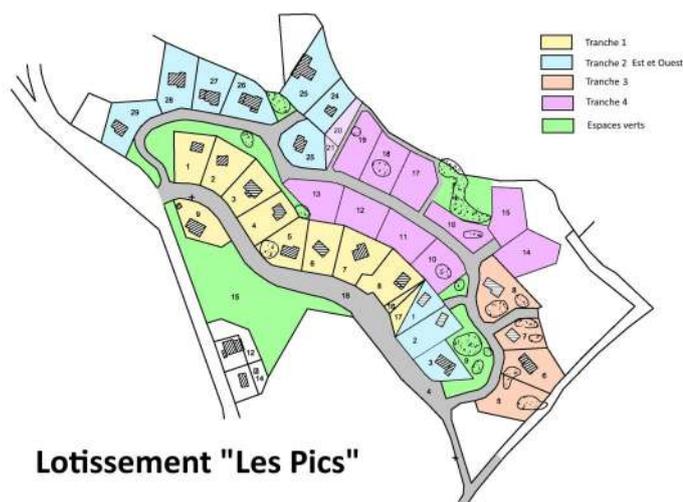
*Après*

- Afin de pérenniser le tissu associatif, de nombreuses subventions ont été attribuées.
- Une des portes permettant l'accès aux sanitaires du camping a été remplacée par l'entreprise de David MAGE suite à un sinistre.

# Les travaux en cours et envisagés

L'année 2025 offre de nouvelles perspectives permettant d'achever certains travaux et projets en cours et d'en penser de nouveaux :

- Enfouissement des lignes (les Feuillantines).
- Réfection de la fontaine Sainte-Marguerite par l'entreprise HB Concept. Une subvention pour la sauvegarde du petit patrimoine local, versée par la Communauté de Communes du Massif du Sancy, a été obtenue.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les parcelles de l'ancienne décharge publique champespoise.



**Lotissement "Les Pics"**

- Quatrième et dernière tranche du lotissement des Pics. Il sera impératif de respecter scrupuleusement les dispositions du règlement d'urbanisme (utilisation d'un bardage en bois, faitage parallèle aux courbes de niveau, constructions annexes accolées au bâtiment principal...). N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour tous renseignements complémentaires.

- Poursuite des travaux de voirie.
- Continuité des travaux du forage. Le long et fastidieux chemin administratif progresse.
- Continuité des travaux de réfection du mur du cimetière (2ème tranche) et démolition d'un mur par l'entreprise de Jean MAGE.

# La gestion des déchets

La Commune de Saint-Genès-Champespe ne ramasse plus les objets encombrants.



En cas de besoin, les personnes concernées peuvent se rendre à la déchetterie de Besse. La déchetterie est de nouveau ouverte puisque des travaux de mises aux normes ont eu lieu récemment. Afin d'accéder aux bennes, vous devez posséder une carte d'accès. Afin de l'obtenir il faut compléter et envoyer le formulaire de demande au SICTOM avec un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Pour le télécharger, <https://sictomdescouzes.fr/2023/08/11/carte-dacces-en-decheterie/?cn-reloaded=1>.

La déchetterie de Besse est ouverte :

- le lundi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
  - le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- Attention, le jeudi et le dimanche, la déchetterie est fermée.

Pour rappel, les gens sont tenus, **pour le RESPECT D'AUTRUI ET DE LA NATURE**, de veiller à la propreté du point-propre de Saint-Genès-Champespe en déposant leurs ordures à l'intérieur des bons conteneurs mais en aucun cas par terre. Merci de couper les cartons avant de les insérer dans les poubelles de tri. Les objets encombrants sont formellement interdits tout comme les décharges sauvages, qui sont sévèrement punies par la loi.

Depuis cette année, le SICTOM a décidé de faire évoluer la gestion des déchets au sein de notre commune. Les colonnes jaunes permettant le recyclage des emballages plastiques et en métal, des papiers et des cartons étaient déjà présentes tout comme les colonnes vertes accueillant le verre et les bouchons sans couvercle. Des sacs de tri sont disponibles en Mairie.



Maintenant, des colonnes grises sont aussi présentes. Elles permettent de recevoir les ordures ménagères contenues dans des sacs poubelles de 50L maximum. Le SICTOM met à disposition des composteurs pour améliorer la gestion des déchets organiques. Le point-propre de la commune est toujours accessible tout comme la colonne de tri du Relais pour le recyclage des textiles.



Deux composteurs collectifs sont aussi accessibles permettant de valoriser les biodéchets et les petits végétaux. Ils se situent au point-propre (route de Saint-Donat) et sur la place du 19 Mars (derrière la fontaine). Des seaux pour les biodéchets sont disponibles en Mairie pour les personnes qui souhaitent déposer leurs déchets dans les composteurs collectifs. Devant le cimetière se trouve un bac de tri pour collecter les déchets végétaux (fleurs naturelles et non artificielles).

La Mairie de Saint-Genès-Champespe a distribué une plaquette d'informations sur le tri. Elle est aussi accessible sur la station Illiwap de la commune. Merci de respecter ces nouvelles consignes de tri pour le bien-être de tous.

# Les consignes de tri

## EMBALLAGES ET PAPIERS

**En vrac, pas en sac !**

- Tous les emballages :
  - plastique
  - métal
  - papier et carton
- Tous les papiers et cartons fins

**Ne pas mettre :**  
Gros cartons → à déposer aplatis en déchèterie ou dans les colonnes spécifiques

**Les bons réflexes :**

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas les emboîter
- Séparer les différents éléments (détacher opercule, couvercle, blister, fenêtre plastique...)
- Ecraser, plier, aplatisir si possible
- Ne pas déchirer en petits morceaux

## ORDURES MÉNAGÈRES

**En sac de 50L maximum !**

- Déchets issus du ménage, des soins, de l'hygiène
- Petits objets en plastique

**Ne pas mettre :**

- Appareils électriques et électroniques
- Déchets encombrants, spécifiques
- Textiles
- Seringues
- Piles, ampoules

→ à déposer en déchèterie ou dans les bornes

- Médicaments → à déposer en pharmacie

Triez sans vous tromper grâce à l'application gratuite **"Guide du Tri" de CITEO !**

## VERRE

- Emballages en verre

**Ne pas mettre :**

- Couvercles et bouchons → à déposer dans la colonne "Emballages et Papiers"
- Vaisselle cassée (verre, porcelaine, céramique, grès, Pyrex®...) → à déposer en déchèterie ou dans la colonne "Ordures Ménagères"

## ET POUR LES BIODÉCHETS

**Le composteur !**

**Composteur de quartier :** inscription auprès de votre mairie

**Composteur de jardin :** mise à disposition sans facturation, [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr) ou 06 43 43 21 29

- Déchets issus de la préparation des repas et restes alimentaires
- Déchets végétaux du jardin

# La culture à Saint-Genès

## Le concert du festival D440

Jeudi 25 juillet 2024

Le festival D440 a fait escale en l'Eglise Saint-Sébastien de Saint-Genès-Champespe grâce à l'accueil de la commune et avec l'aide de la Communauté de Communes du Massif du Sancy. Les musiciens, élèves du Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris, ont interprété un concerto "*Les vents à travers le Monde et le temps*". Le concert a duré deux heures durant lesquelles le public a eu la chance d'explorer le répertoire de cinq instruments à vent, des rues de Sao Paulo à la cour de Louis XV. Flûte, hautbois, clarinette, basson et cor ont donc ravi les oreilles des petits et grands mélomanes champespois.



Après ce temps de musique et d'échange, les musiciens ont pu profiter d'un moment convivial organisé par Roland PERRON, maire de la commune, secondé par Odette BRASSIER et Amélie CHAPEL. Glaces, gâteaux et apéritifs ont récompensé les artistes après ce beau et talentueux spectacle.

## Le Sancytour - Baptiste VENTADOUR

Mardi 7 août 2024



Organisé par la Communauté de Communes du Massif du Sancy et en collaboration avec la Coopérative de Mai, mythique salle de concerts clermontoise, le Sancytour a installé sa scène à Saint-Genès. Tout d'abord, le groupe ARGIL a ravi les cent vingt spectateurs en première partie. Grâce à leurs compositions musicales mettant en avant la nature, le groupe pop-folk auvergnat a permis au public de (re)découvrir des poèmes sur la nature.

En seconde partie, le jeune et remarquable Baptiste Ventadour est monté sur scène. Le jeune homme à la gueule d'ange et au timbre rocailleux a enchanté le public par ses compositions personnelles. Ayant participé à The Voice, Baptiste Ventadour a notamment écrit et composé avec Grand Corps Malade. Maîtrisant la guitare et l'harmonica, Baptiste n'a rien à envier à de grands noms de la scène française. Se plaisant sur la place aux abords de l'ancienne caserne des pompiers, il n'a pas hésité à venir chanter au milieu du public ! Un merveilleux souvenir pour tous !

# Les festivités de Noël

## Le repas des Aînés

Dimanche 15 décembre 2024

Ce dimanche 15 décembre, s'est tenu le traditionnel repas des Aînés de la commune organisé par le Conseil Municipal. Nos aînés avaient le choix entre un bon d'achat de 30 € dans un des commerces champespois ou un repas copieux et convivial qu'ils pouvaient, moyennant une participation financière, partager avec une personne de leur choix. Le repas a été préparé avec délicatesse par Mme Sylvie MINET du restaurant du Midi.

Un moment de partage et de retrouvailles que tout le monde apprécie et attend avec impatience !



## La venue du Père-Noël

Samedi 21 décembre 2024



Après avoir garé son traîneau dans un coin reculé de la commune, le Père-Noël est arrivé les bras chargés le samedi 21 décembre. Les quatorze enfants champespois ont reçu leur cadeau accompagné d'un sachet de chocolats. Poupées, jeux de société et autres jeux ont ravi les enfants.

Un copieux goûter, préparé par les conseillères municipales, a ravi les enfants. Le Père-Noël a regagné son traîneau pour repartir vers le Pôle Nord... A l'année prochaine !

# L'accompagnement de nos Aînés

## Les après-midis du CIAS

Jeudi 10 octobre 2024

Organisé par le CIAS de la Communauté de Communes du Massif du Sancy, l'après-midi belote a rassemblé seize joueurs, dont quelques Champespoises et Champespois. Tous sont venus s'affronter en vue du tournoi final qui s'est déroulé au Mont-Dore le jeudi 31 octobre. Cet après-midi convivial s'est terminé autour d'une collation. Un moment de détente et de jeu qui a ravi les participants. D'autres moments de ce type seront reconduits par le CIAS durant l'année 2025.



## Les permanences de l'ADMR

Contact : Madame Lucile DIF, 06 38 24 13 56

L'ADMR est aujourd'hui le premier acteur du service à la personne permettant à 720 000 usagers de vivre à domicile quels que soient leur âge, leurs difficultés, leur handicap ou leur état de santé.



Nos missions ont pour but de vous aider tout au long de votre vie : aide au lever et au coucher, aide à la préparation et à la prise du repas, aide à la toilette et à l'habillage, accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants, entretien du logement, du linge, réalisation des courses, transports, sortie d'hôpital, etc. Des aides peuvent vous être attribuées et nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

Votre commune dépend de l'Association **ADMR MASSIF du SANCY** qui vous accueille de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 le :

- LUNDI, MERCREDI et JEUDI à Egliseneuve d'Entraigues, 1 route de Besse ;
- MARDI, JEUDI et VENDREDI à la Bourboule, 153 Avenue Guillaume Duliège.

Des besoins, des questions ? N'hésitez pas à nous contacter au 06 38 24 13 56.

# Le CLIC Senior-Montagne

107 route du Puy-de-Dôme, 63820 Laqueuille, 04 73 65 20 89



Le CLIC Senior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux personnes de plus de 60 ans, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Senior Montagne est également un relais autonomie. Il accueille, informe, oriente les personnes en situation de handicap et leurs familles. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de prévenir la perte d'autonomie (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante : [prevention.clicseniormontagne.com](http://prevention.clicseniormontagne.com) ou flashez le QR Code :



## ZOOM SUR L'ATELIER « ALIMENTAIRE, MON CHER WATSON ! »

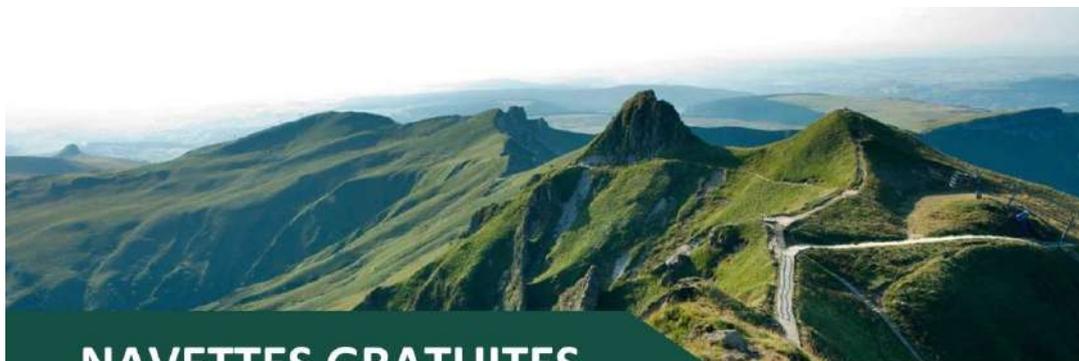


A partir de septembre 2024 les seniors des communes de Saint-Bonnet-Prés-Orcival et du Mont-Dore ont pu profiter de l'intervention d'une diététicienne et d'une enseignante en activité physique adaptée dans le cadre du programme « Alimentaire, Mon Cher Watson ». Au cours des huit séances, les participants ont mené une enquête ludique et instructive au cœur de la nutrition et de l'activité physique.

Ce programme a permis aux participants de mieux appréhender l'évolution des besoins nutritionnels liée à l'avancée en âge, de bénéficier de conseils pour une alimentation saine et d'aller à la rencontre de producteurs locaux. La diététicienne a également animé des échanges sur le sucre et a appris aux participants à lire et comprendre les étiquettes des produits ultra-transformés afin de faire des choix éclairés. Les participants ont aussi échangé avec l'enseignante en activité physique adaptée sur la sédentarité et la mise en place d'une routine pour maintenir une activité physique à tout âge. Pour clôturer le programme, un repas partagé a été organisé, chaque participant a réalisé une recette qui lui tenait à cœur.

Ce programme a rencontré un vif succès, offrant aux seniors des outils précieux pour améliorer leur santé et leur bien-être.

# Les Espaces France Services



**NAVETTES GRATUITES**

**Pour vous rendre dans vos France Services**



**Le calendrier des  
Espaces France Services  
est disponible sur la  
station Illiwap de Saint-  
Genès-Champespe**

**Réservations :**

**Mont-Dore : 04 73 65 24 48**

**Besse : 04 73 83 91 36**



**La Communauté  
de Communes du  
Massif du Sancy  
au service de ses  
habitants**

# Vivre à Saint-Genès

## Syx Internet



Depuis 2017, le bourg de Saint-Genès-Champespe, tout comme certains villages aux alentours, est éligible à Internet très haut débit grâce à un relais de télécommunications placé dans le clocher de l'église par la société Syx Internet avec l'appui du conseil municipal.

Quarante-deux locaux (habitations, exploitations agricoles, Mairie...) ont procédé à l'installation et profitent maintenant d'un débit autour de 30 Mégas pour surfer sur Internet. Ils sont, pour la plupart, situés dans le bourg et aux Pics, mais aussi à Charlut, Lamadeuf, L'arbre, Lajoux, la Montagne...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Syx Internet  
04 15 57 00 21 / [contact@syx-internet.fr](mailto:contact@syx-internet.fr) / [www.syx-internet.fr](http://www.syx-internet.fr)

## Pour se balader ...

Vous souhaitez profiter du grand air champespois ! Trois chemins de randonnée sont balisés et facilement accessibles avec un départ commun se trouvant devant la Mairie. Le G.R. 30, *Le Tour des Lacs d'Auvergne*, traverse Saint-Genès.

[https://www.saint-genes-champespe.fr/sentiers-randonnees-mairie-63-auvergne\\_fr.html](https://www.saint-genes-champespe.fr/sentiers-randonnees-mairie-63-auvergne_fr.html)

Le Lac de la Crégut	Le Lac de Laspialade	Le Chemin des Maquisards
		
Balade à pied et en V.T.T. Temps : 4 h 15 Circuit : 14,5 Km Balisage : vert Niveau V.T.T. : difficile	Balade à pied et en V.T.T. Temps : 3 h 30 Circuit : 12 Km Balisage : jaune Niveau V.T.T. : facile	Balade à pied Temps : 2 h 30 Circuit : 8,4 Km Balisage : jaune

# Le mot de nos associations

## Artense Moto Club

Contact : M. Louis PAPON, 07 86 48 72 65



Pour commencer, laissez-moi vous présenter mes meilleurs vœux pour 2025.

Pour la 29<sup>ème</sup> édition, nous avons réalisé un petit comeback du *Saint-Genès Motor Show* qui a rassemblé près de 150 pilotes, allant des jeunes débutants à l'élite auvergnate. Un retour aux grandes années, plutôt réussi avec une soirée où s'enchaînera show freestyle et spectacle Gogo-Danseuses.

Malheureusement, week-end écourté comme vous le savez par un gros orage, causant ainsi de gros dégâts. L'équipe d'Artense Moto Club, aidée des jeunes du village, arrivera malgré tout à garder le moral et fera le nécessaire pour que les courses du dimanche puissent avoir lieu. La pluie, bien que minime, continuera de tomber en alternance durant la journée du dimanche et nous contraindra à annuler les deuxièmes manches.

En 2025, pour les 30 ans du moto club, nous repartirons avec un week-end de surprises comprenant divers shows le samedi soir. La journée du dimanche sera à nouveau réservée pour le championnat AURA Massif Central (catégories 50cc, 65cc, 85cc, 125cc et Open A et B). Cette édition se déroulera le 19 et 20 juillet prochain, on vous y attend nombreux.

A noter, que notre assemblée générale se tiendra fin janvier début février et nous serions heureux d'accueillir de nouvelles personnes.

## Les Anciens d'AFN

Contact : M. Roger BERNARD, 04 73 22 30 30

Les anciens combattants d'AFN restent fidèles aux trois cérémonies habituelles : le 19 Mars, le 8 Mai et le 11 Novembre. Courant août, le plaisir est toujours aussi grand de se retrouver pour les agapes conviviales même si Jean VAISSAIRE, à la santé chancelante, n'avait pu se joindre à nous.

Au plaisir de nous retrouver au printemps après avoir passé de bonnes fêtes de fin d'année, recevez nos vœux les meilleurs pour l'an nouveau.



# L'association de pêche AAPPMA

Contact : M. Alain GERBEAU, 06 76 28 24 55

## Déversements de poissons à Saint-Genès-Champespe :

6 mars 2024 : 40 kg de truites Arc-en-ciel au Gabacut et 20 kg de truites Fario dans les ruisseaux champespois. 40 kg au sein des rivières de Saint-Donat. Coût total : 976,91 €.

12 juillet 2024 : 50 kg de truites Arc-en-ciel déversées dans le Gabacut et 40 kg de truites Fario déversées dans les ruisseaux de Saint-Donat. Coût total : 832,40 €.

## Assemblée Générale AAPPMA « La Donatoise » :

29 juin 2024 : Assemblée générale de l'AAPPMA Donatoise s'est déroulée à Egliseneuve-d'Entraigues et a rassemblé vingt-et-un participants.

Le bilan moral 2023, par le secrétaire Guy IGNATIOUK, a été présenté par Paul GENDRE, trésorier tout comme le bilan financier. Ces bilans ont été approuvés à l'unanimité. Le nombre de cartes reste stable. Les responsables des sections ont présenté leurs bilans respectifs pour 2023 ; ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité. M. Christian CHANSEAUME rappelle le projet de convention concernant le Gabacut. Il fait un exposé concernant le devenir des sections qui risquent de disparaître faute de bénévoles volontaires pour constituer les bureaux. Nous rencontrerons également ce problème lors du prochain renouvellement des bureaux des AAPPMA en 2026. N'hésitez pas à devenir bénévole vous participerez ainsi aux actions de votre AAPPMA !

Au cours de l'été, des pêches électriques ont été réalisées par la fédération du Puy-de-Dôme sur la Tarentaine et l'Eau-Verte avec des résultats satisfaisants. M. Nicolas LAFARGE, technicien, par la projection de vidéos, a fait un exposé sur les projets de travaux concernant les ruisseaux.

Un atelier pêche pour les enfants, animé par M. Franck COUDIERE, a eu lieu lors de la Fête de l'artisanat à Picherande, le 28 juillet 2024. L'AAPPMA décide ce jour de prendre en charge l'achat de 15 kg de truites Arc-en-ciel pour un coût de 126.60 €.

**En fin de réunion, Mme Marie-Thérèse CHIFFLET et M. Charly BRASSIER ont été mis à l'honneur** : ils ont reçu le diplôme et la médaille de la fédération de pêche du Puy-de-Dôme des mains du président de notre AAPPMA et du président de la Fédération du Puy-de-Dôme. Une distinction bien méritée pour saluer leur engagement depuis de très nombreuses années pour la pêche et les pêcheurs ! L'apéritif a été offert par la section d'Egliseneuve puis une bonne table, à l'hôtel du Nord, attendait les pêcheurs.



- ♦ **Période d'ouverture de la truite : du 8 mars au 21 septembre 2025.**
- ♦ Plan d'eau du Gabacut : du 8 mars au 21 septembre 2025 pour la truite « Fario » et jusqu'au 5 octobre 2025 pour les autres espèces.
- ♦ **Les cartes de pêche 2025** sont disponibles et téléchargeables sur le site internet : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr). Les pêcheurs peuvent également obtenir leur carte de pêche auprès de notre dépositaire, Mme Corinne DOUHET-GATIGNOL au bar-tabac-presse de Saint-Genès-Champespe. Tout mode de règlement est accepté. Les pêcheurs ayant une adresse mail sont priés de bien vouloir l'indiquer afin de recevoir une invitation à notre prochaine assemblée générale.

**Les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2025 !**

# ACCA - Société de chasse

Contact : M. Marc SALEIX, 06 75 54 57 25

Pour cette nouvelle saison, le bureau de la société de chasse reste inchangé :

Président : Marc SALEIX

Vice-président : Daniel GAYDIER

Trésorier : Lucien MECHIN

Vice-trésorier : Louis MECHIN

Secrétaire : Philippe MECHIN

Vice-secrétaire : Claude SERRE

Membres du bureau : Antoine SALEIX et Nicolas BRUNET



En 2024, nous avons fait un grand pas dans l'aménagement de notre local avec l'installation et la mise en route de notre chambre froide. Celle-ci nous permet de stocker notre gibier dans de bonnes conditions et de respecter les normes au niveau de l'hygiène. C'est pour nous un outil de travail indispensable. Mais comme rien n'est jamais acquis, nous avons dû procéder au changement de la pompe de relevage des eaux usées. Autant de frais supplémentaires qui n'étaient pas prévus et auxquels nous allons devoir faire face. Tout cela va repousser l'installation de notre salle de découpe, qui est notre futur projet d'aménagement.

Afin de financer nos travaux, nous avons organisé un concours de belote et une tombola, dont le tirage a eu lieu le 21 décembre 2024. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations et qui nous soutiennent dans nos actions. Malheureusement, une minorité refuse toute participation et nous déplorons cet état d'esprit... Visiblement nous n'avons pas la même perception de ce qu'est la vie associative...

L'année dernière nous avons également participé au Téléthon et notre investissement a été reconduit cette année. En 2025, notre concours de belote sera de nouveau organisé.

Cette année, le nombre de sociétaires est en légère augmentation et compte soixante adhérents dont deux nouveaux permis, M. Aurélien JUILLARD et M. Mathieu MINET. Bienvenue à eux au sein de notre association ! Six cartes gratuites ont été attribuées à quatre chasseurs de plus de 80 ans et à nos deux jeunes recrues.



Pour la saison 2024/2025, notre attribution de gibiers est composée de 5 cerfs, 8 biches, 3 daguets, 8 faons soit 24 cervidés et 22 chevreuils. Pour l'instant, nous avons prélevé 3 cerfs, 6 biches, 3 daguets, 7 faons et 10 chevreuils. Notre tableau de chasse se compose aussi de 20 sangliers, ceci étant un record pour notre petite société de chasse ! On peut dire que les traqueurs ont fait du beau travail avec leurs chiens et que les tireurs ont été plutôt adroits. Bravo à tous !

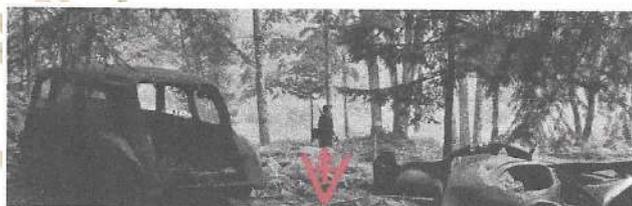
Nous avons une pensée affective pour notre vice-président, Daniel. Reviens-nous vite pour partager de bons moments et nous raconter de belles histoires.

Pour conclure, nous remercions tous les propriétaires qui nous permettent de nous adonner à notre passion, en essayant de la pratiquer de la meilleure des façons et dans le respect de tous.

Nous adressons nos vœux les plus sincères à tous les habitants de la commune pour cette année 2025.

# Les Amis du chemin des Maquisards

Contact : M. Patrick MAYNARD



*Les Amis du Chemin des Maquisards*

2024 est l'année du 80<sup>ème</sup> anniversaire des événements de juin 1944 survenus à Saint-Genès-Champespe. Ainsi, un grand rassemblement de Maquisards au lieu-dit « Les Maisons », lieu de représailles sanglantes à l'encontre de trois civils sacrifiés. C'est avec une solennité particulière que la cérémonie commémorative s'est déroulée le dimanche 30 juin en hommage à nos trois civils martyrs de

notre commune : Michel MAGE assassiné le 27 juin 1944 et Jean-Baptiste et son fils, Georges LADEVIE le 29 juin.

Malgré les élections non prévisibles, vous fûtes nombreux à vous associer à ces moments d'émotion, de recueillement et de reconnaissance. Pour cet anniversaire une exposition bien documentée fut inaugurée ; merci à notre trésorier, Paul TRAPENAT ; pour son investissement personnel, avec le regret qu'elle n'ait pu être vue par plus de visiteurs faute d'une salle adéquate.



De plus, trois randonnées commentées semblent avoir été appréciées par les participants. Désormais, le tracé définitif passant par Nadeil, a été enregistré et apporte un plus avec son paysage sublime et sa vue sur le Sancy. Un panneau avec une photo a été implanté afin de rappeler la traque allemande et l'emplacement de leur mitrailleuse. L'exposé du Président, au lieu-dit « Les Maisons », pour les randonneurs du groupe ART'AIR, a captivé plus 150 auditeurs : quel succès !

Pour l'année 2025, des randonnées commentées (de plus en plus sollicitées), une cérémonie du souvenir et l'entretien des lieux sacrés sont nos objectifs. Sans oublier le voyage à Oradour, toujours dans les tuyaux, et qui, espérons, aura lieu.

A vous toutes et tous, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

## ALEP

Contact : Mme Fabienne PERRON, 04 73 22 36 09



Toujours en forme les « filles de la gym » ! Nous sommes, à présent, une quinzaine d'adhérentes actives ! Et ceci, grâce à Fabienne qui nous entraîne deux fois par semaine : le jeudi de 20h à 21h et le samedi de 18h à 19h.

Abdos, renforcement musculaire, assouplissements...et de temps en temps, des balades tout ça en toute cordialité !

*Ci-joint, une photo de la découverte des œuvres Horizons Art Nature en Sancy*

# La Soupière Champespoise Évènementielle

Contact : M. Bob FORLAY, 06 73 62 96 61

Le 29 mars 2024, une nouvelle association a vu le jour à Saint-Genès, **La Soupière Champespoise Évènementielle** dont le but est de proposer des animations pour créer du lien social intergénérationnel. Le bureau se compose de Bob FORLAY, président, Sylviane CHARBONNEL, trésorière et Isabelle GUITTARD, secrétaire. Nous comptons quatorze adhérents et sept bénévoles.

Nous avons réalisé trois activités en cette année 2024 :

- **Mardi 7 mai 2024**, une présentation de notre nouvelle association suivie de la projection de deux films sur le Tibet, *Vivre son rêve*, film réalisé par notre ami Bob lors de son pèlerinage au Mont Kailash, montagne sacrée culminant à 6638 mètres d'altitude située à l'ouest du Tibet. Le deuxième film est *Treks au Népal*, œuvre de M. et Mme DICCHI Charly-Josy.
- **Samedi 20 juillet 2024**, Fête de la Pompe (qui fait écho à la Fête du Pain) et un vide-greniers. Pas moins de neuf exposants ont participé au vide-greniers. Une petite collation offerte, en début de matinée, a été très appréciée par les exposants. Tous les membres de notre association se sont apprêtés dès 6 heures du matin à la confection des pompes et au bon déroulement de la fête. Puis en fin de matinée, le groupe de danseurs de Country de Saignes, « *Les Gourmious Danseurs* » a animé notre village. Champespoises, Champespois, touristes ont été enchantés de leur prestation. Merci à ce groupe de danseurs.
- **Samedi 7 décembre**, troisième manifestation au profit du Téléthon. Nous avons organisé notre annuelle balade nocturne avec une animation musicale orchestrée par le groupe Volcadell. Dès 18h30, une trentaine de marcheurs ont participé à la balade gourmande. Les personnes bénévoles suivantes nous ont accueillis et fait déguster leurs soupes : Marie-Thérèse GAYDIER, Fred PAPON (et son petit bal musette), Jacques BONHOMME (accompagné par de nombreux chasseurs), Marc SALEIX a servi un délicieux vin chaud au local de chasse, Sylvie MINET à l'hôtel du Midi et Coco dans son commerce. D'autres soupes ont été préparées et servies à la salle des fêtes par : Manou MAGNE, Madeleine GUILLAUME, Sylvie LADEVIE, Mireille LAVIE, Marie-Ange LANGLADE, Patricia GOMEZ, Sylviane CHARBONNEL, Marie-Agnès HENRIET; accompagnées de gâteaux et de crêpes pâtissées par Michou GENDRE, Annie PRZYBYLA, Marie-Claude PAPON, Marie-Agnès HENRIET, Marie VAISSAIRE, Isabelle GUITTARD et Rachel GERBEAU. De plus, M. Michel LABBE, coordinateur départemental du Téléthon, nous a fait l'honneur de participer à notre soirée et nous l'en remercions. Le public nombreux, une centaine de participants, a assisté à partir de 20h30 à la soirée dansante animée par le duo Volcadell et le groupe de danseurs de Saint-Donat «Just Dance». Tous ces danseurs nous ont présentés et nous ont invités à danser tous ensemble sur différentes danses de la Country, en passant par le Madison ou encore le Kuduro. De la joie, du bonheur et de la générosité ont envahi cette formidable soirée. Cette soirée conviviale a permis de récolter 1278 €. Un grand merci à tous les participants, donateurs, bénévoles et à toutes les associations champespoises partenaires et à la Mairie.



En avant première, nous vous présentons nos projets pour 2025. Au printemps, une soirée théâtrale avec les Baladins de Cros puis un spectacle « *Vachement Belle* » traitant du monde agricole et la vache Ferrandaise seront organisés. En été, la deuxième édition de la Fête de la Pompe et un vide-greniers auront lieu. Et en fin d'année, nous vous donnons rendez-vous pour la troisième édition du Téléthon.

**La Soupière Champespoise Évènementielle** présente tous ses vœux de bonheur à tous les habitants de notre village pour la nouvelle année.

# Le comité des fêtes

Contact : M. Benjamin GUITTARD, 06 40 84 79 86

Bonjour à tous,

Avant toute chose, l'ensemble du comité des fêtes de Saint-Genès-Champespe vous souhaite une bonne année 2025 remplie de joie et de bonheur.

À la fin du mois de janvier 2024, nous avons organisé notre traditionnel concours de belote. Que nous soyons des joueurs expérimentés ou des débutants, l'important était de s'amuser dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Au printemps dernier, le bal de Pâques a été l'un des moments forts de notre année. L'après-midi, le soleil brillait si fort qu'il faisait fondre les œufs en chocolat déposés par les lapins au pied de l'Eglise. Les enfants se sont régalés en cherchant ces trésors sucrés, profitant pleinement de cette journée ensoleillée. Le soir venu, l'ambiance s'est intensifiée avec le bal de Pâques. La musique, les danses et les rires ont créé une atmosphère festive et joyeuse.

L'été a aussi été marqué par la fête patronale de la Saint-Louis à la fin du mois d'août. Le vendredi soir, nous avons eu un super repas animé par l'orchestre Didier ROQUES, qui a créé une ambiance festive et gaie. Le samedi matin, une belle balade à vélo a permis de profiter de la nature et des paysages de Saint-Genès. Malheureusement, un orage s'est abattu pendant notre soirée grillade, juste avant le bal. La pluie a quelque peu perturbé nos plans, mais l'ambiance était présente. Et pour couronner le tout, le dimanche a été splendide avec le défilé des chars fleuris, les jeux pour adultes sous un soleil radieux, nous permettant alors de profiter pleinement de la fin du week-end avant notre feu d'artifice offert par la Municipalité.



Pour l'ensemble des festivités que nous allons prévoir, nous vous tiendrons au courant à travers les affiches dans les différents commerces du bourg et aussi grâce aux réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Bien sûr, si vous souhaitez faire partie de l'équipe du Comité, n'hésitez pas à me contacter au 06 40 84 79 86. Pas d'oral, ni d'épreuves écrites, la porte est ouverte à toutes et tous, jeunes et moins jeunes !

Encore merci et nous vous souhaitons de nouveau une bonne année et surtout une excellente santé pour cette année 2025.

## D'autres associations ...

Il existe d'autres associations qui n'ont pas souhaité publier un article : la clé du Coin et l'amicale des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

# L'astronomie champespoise

*2024, une année riche en évènements astronomiques !*

Sur le plan astronomique, cette année a été marquée par des aurores boréales visibles jusqu'en Auvergne et le passage de la comète au nom exotique de « C/2023 A3 (Tsuchinshan-ATLAS) ».



*C/2023 A3 dans le ciel de Saint-Genès-Champespe le 23 octobre 2024*

La météo s'annonçant inadéquate à la date prévue initialement, nous avons été contraints d'organiser la huitième « **Nuit Etoilée Champespoise** » le 28 août, après une reprogrammation décidée rapidement en début de semaine. Nous prions les personnes pour lesquelles ce changement a induit quelques désagréments de bien vouloir nous en excuser. Malgré cette date tardive dans la saison estivale, quelques passionnés se sont déplacés jusqu'à la salle de la Mairie, puis au pied de l'église Saint-Sébastien pour cette huitième édition, où l'équipe habituelle d'animateurs de ***l'Association des Astronomes Amateurs d'Auvergne (4A)*** les a accueillis.

Le thème abordé a été choisi en lien avec les circonstances particulières cette année : l'activité du Soleil et ses conséquences sur notre planète.

De manière exceptionnelle, nous avons également installé dans l'après-midi un poste d'observation sécurisé du Soleil au moyen d'une lunette spécifiquement conçue pour cet usage (Lunt). Quelques visiteurs ont pu observer en direct l'activité intense de l'astre du jour, tout en recevant les explications de Gérard C., éminent spécialiste.



*Je profite de cet article pour vous informer que cette dernière animation marque la fin d'une série de huit manifestations que j'ai eu le plaisir d'organiser avec les membres de la 4A.*

*Jean-Luc PAÏS.*

*La « 4A » se joint à l'équipe municipale pour souhaiter une très bonne année 2025 aux Champespoises et Champespois.*



ASSOCIATION  
DES ASTRONOMES  
AMATEURS  
D'Auvergne



# Les prestations communales

Délibérations du Conseil  
Municipal

Prestations	Tarifs	Délégations			
		Date	Numéro		
<b>Cimetière</b>	Concession 2,50 m <sup>2</sup>	200,00 € (80 € / m <sup>2</sup> )	06/12/2024	DE_2024_064	
	Concession 5,00 m <sup>2</sup>	400,00 € (80 € / m <sup>2</sup> )	06/12/2024	DE_2024_064	
	Case columbarium	600,00 €	11/12/2009	/	
<b>Réseaux</b>	Branchement d'eau potable (prise en charge, vanne et bouche à clé)	250,00 €	02/09/2016	DE_2016_095	
	Abonnement au réseau d'eau (regard et compteur)	370,00 €	02/09/2016	DE_2016_096	
	Remplacement d'un compteur d'eau	70,00 €	02/09/2016	DE_2016_098	
	Pose d'un regard d'eau	300,00 €	02/09/2016	DE_2016_094	
	Raccordement au réseau d'assainissement	700,00 €	02/09/2016	DE_2016_097	
<b>Eau</b>	Location compteur : <b>Compteur de diamètre 15 :</b> - prix annuel - prix semestriel <b>Compteur de diamètre 32 :</b> - prix annuel - prix semestriel <b>Compteur de diamètre 40 :</b> - prix annuel - prix semestriel <b>Compteur de diamètre 50 :</b> - prix annuel - prix semestriel	40,00 € 20,00 € 80,00 € 40,00 € 100,00 € 50,00 € 150,00 € 75,00 €	06/12/2024	DE_2024_065	
	Consommation : - prix du m <sup>3</sup> d'eau	0,80 €	06/12/2024	DE_2024_065	
	<b>Assainissement</b>	Tarif assainissement	0,51 € / m <sup>3</sup> d'eau con- sommée	30/01/2009	/
	<b>Salle des fêtes</b>	Location pour les personnes qui possèdent un bâti (caution 1000 €)	130,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_046
		Location pour les personnes de l'extérieur (caution 1000 €)	150,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_046
		Caution location salle des fêtes pour les particuliers	1 000,00 €	04/06/2021	DE_2021_046
Caution location salle des fêtes pour les associations		300,00 €	04/06/2021	DE_2021_046	
<b>Locations diverses</b>	Location de la vaisselle	25,00 € / 50 couverts	15/05/2015	DE_2015_071	
	Remplacement d'un verre	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099	
	Remplacement d'une assiette	5,00 €	02/09/2016	DE_2016_099	
	Remplacement d'un couvert	1,00 €	02/09/2016	DE_2016_099	
	Remplacement d'une carafe	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099	
	Remplacement d'une tasse avec soucoupe	3,00 €	02/09/2016	DE_2016_099	
	Location de la friteuse (caution 200 €)	10,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_047	
	Location de la machine hot-dog (caution 200 €)	10,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_047	

<b>Gîte</b>	Nuitée sans chauffage (hors taxe de séjour)	9,00 €	08/10/2021	DE_2021_069	
	Nuitée avec chauffage (hors taxe de séjour)	11,00 €	08/10/2021	DE_2021_069	
<b>Camping</b>	Forfait 1 ou 2 personnes + véhicule + emplacement (caravane ou tente)	6,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	Forfait 1 ou 2 personnes + emplacement (tente)	4,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	Personne supplémentaire (au-dessus de 2 et à partir de 7 ans)	1,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	Enfant (moins de 7 ans)	0,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	Branchement électrique	2,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	Garage mort sans électricité	1,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	Garage mort avec électricité	2,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	Jeton pour machine à laver	3,00 €	08/10/2021	DE_2021_069	
	Animaux (obligatoirement tenus en laisse)	0,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	Forfait camping-car (sans électricité)	8,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069	
	<b>Pesage</b>	Pesage grande bascule	6,00 €	14/04/2017	DE_2017_057
		Basculer pèse bétail : tarif unitaire pour le pesage du bétail	1,20 €	28/01/2022	DE_2022_007
Basculer pèse bétail : tarif unitaire pour le stockage éventuel du bétail		0,60 €	28/01/2022	DE_2022_007	
<b>Tennis</b>	Heure	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058	
	Carte annuelle	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058	
<b>Matériel d'élagage</b>	Location du tracteur avec épaveuse et chauffeur pour travaux d'élagage des forêts sectionales situées sur la Commune.	60,00 € / heure	16/10/2015	DE_2015_125	
<b>Déneigement pour les communes environnantes</b>	Poussoir avec étrave et chauffeur	80,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141	
	Tracteur avec fraise et chauffeur	100,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141	
<b>Déneigement des chemins privés</b>	A la demande (demande formulée par l'intéressé pour chaque passage)	50,00 €	17/11/2017	DE_2017_131	
	Forfait annuel en fonction de la longueur du chemin en mètre (L)	200 € + 1,25 € x L	17/11/2017	DE_2017_131	

## PETITE PRECISION POUR LE DENEIGEMENT DES CHEMINS PRIVES (A LA DEMANDE)



Le déneigement des chemins privés à la demande (hors convention pour forfait annuel) n'est en aucun cas obligatoire. Le déneigement pourra éventuellement se faire que si l'employé municipal a fini, pendant son temps de travail, le déneigement de l'ensemble des chemins communaux, des chemins privés qui ont fait l'objet de convention pour forfait annuel et après le déneigement des espaces publics. Conformément à la délibération du Conseil Municipal n° DE\_2017\_131 du 17/11/2017, certaines conditions ont été mises en place à savoir :

- Les chemins concernés devront être goudronnés,
- La Commune de Saint-Genès-Champespe se dégage de toute responsabilité en cas de dégradation sur la chaussée et les abords du chemin,

- Le balisage des chemins concernés doit être fait par l'intéressé et à ses frais. Cela impose la mise en place de piquets de 1m50 visibles.

**Les propriétaires des chemins privés ne doivent avoir aucune dette envers la commune quelque soit la nature.**

# L'état civil

## NOS PEINES

### Décès :

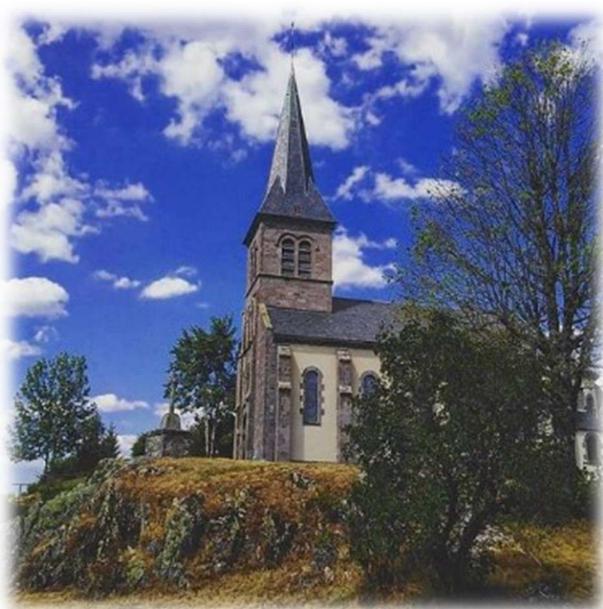
- Alain Georges STEBIG décédé le 13 janvier 2024 à Saint-Genès-Champespe (63)
- Huguette Noëlla VAISSAIRE épouse GOMEZ décédée le 11 septembre 2024 à Saint-Genès-Champespe (63)

### Transcription de décès :

Néant

### Nous ont également quitté :

- Viviane Edith BONIN veuve GOIGOUX décédée le 27 février 2024 à Ainay-Le-Château (03)
- Léontine Raymonde Paulette CHASSAGNE veuve MORIN décédée le 26 septembre 2024 à Neuvic (19)
- Suzanne Marie Louise Marcelline LADEVIE veuve TOURNADRE décédée le 16 novembre 2024 aux Vans (07)
- Marc GATIGNOL décédé le 18 décembre 2024 à Clermont-Ferrand (63)
- Cécile Aline Hélène MARTIN veuve VERHAEGHE décédée le 26 décembre 2024 à Condat (15)



## NOS JOIES

### Mariage

Un mariage a été célébré.

### Naissance

Néant

*Bulletin municipal rédigé par le Conseil Municipal de Saint-Genès avec l'aide de notre secrétaire, Florence. Merci à Denis RIFFAULT pour les photographies par drone.  
IPNS—Ne pas jeter sur la voie publique*

# A vous de jouer !

Afin de vous faire patienter jusqu'à la prochaine parution de notre bulletin municipal, nous vous proposons cette grille de mots-mêlés. Les mots sont cachés, de manière horizontale et verticale, et vous devez les retrouver. Bon courage !

N	A	D	E	I	L	Y	L	L	E	L	V	K	U
B	N	D	S	Z	B	T	M	A	S	A	P	T	J
H	É	G	L	I	S	E	A	L	J	J	C	V	B
T	J	L	Y	B	B	T	I	A	B	A	M	T	N
B	A	S	T	I	D	E	R	J	H	U	J	E	Y
A	R	T	E	N	S	E	I	O	Z	S	R	U	E
G	D	X	I	M	T	T	E	U	I	S	P	J	T
B	R	O	U	S	S	O	U	X	T	E	I	H	B
T	B	I	B	L	I	O	T	H	È	Q	U	E	K
L	A	S	P	I	A	L	A	D	E	A	Z	S	S
G	K	D	D	D	E	Z	I	J	V	A	C	V	A
S	C	H	L	U	G	E	W	X	L	Q	X	N	N
V	H	K	U	A	Z	O	U	P	L	A	C	E	C
D	W	N	C	Z	N	L	A	J	O	U	X	Q	Y

Artense  
Bibliothèque  
LaJausse  
Lajoux  
Mairie  
Place  
Sancy  
Bastide  
Broussoux  
Lajoux  
Laspialade  
Nadeil  
Rue  
Église